

ACTEUR PRAP 2S ALM

Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social
Accompagnement à La Mobilité



OBJECTIFS

Permettre aux salariés formés de prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien. Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique. Les actions concrètes et les remontées d'information des salariés formés PRAP2S ALM participeront à la mise à jour du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact)

CONTENU

C1 : Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

C2 : Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

C3 : Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

C4 : Être capable d'Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Une épreuve certificative est réalisée par chaque stagiaire, au cours de la formation, afin de valider la délivrance du certificat.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode basée sur une alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques. Supports de formation élaborés par le centre.

Salle équipée, vidéo projecteur, tableau blanc ou paperboard.

Accès au matériel médical pour la pratique lors de la démarche de l'ALM.

ÉVALUATION

Évaluation au cours de la formation via des mises en situation afin de valider les savoir-faire, les savoir-être et les acquis.

Remise d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

Certification INRS Acteur PRAP option Sanitaire et Social (2S) ALM, valable 24 mois.

Un MAC de 14h devra être effectué afin de conserver ce certificat.

DURÉE

28 heures en présentiel
(dont 14 heures consacrées à l'ALM)

LIEU

Caen ou Le Havre

INTERVENANT

Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP 2S ALM

PUBLIC

Aide à domicile, Aide Soignant(e)

PRE-RÉQUIS

Aucun

CAPACITÉ

4 à 8 personnes selon la capacité de la salle

TARIF

Devis sur demande

